avancée, ou bien où celles-ci ne pourraient, à surface égale, donner les mêmes profits, dans les localités où les engrais sont rares, etc.

Enfin, on voit près des grandes villes, des usines, des fabriques, qui fournissent en abondance et à bas prix les engrais nécessaires pour soutenir la fécondité des terres, des établissements ruraux, où l'on s'adonne avec succès et sans bestiaux à la culture de *tous les végétaux utiles* qui peuvent entrer dans l'économie agricole.

2° *De la production animale.* La production animale seule et sans culture de la terre, pourrait souvent être considérée plutôt comme une spéculation mercantile que comme une branche distincte d'économie rurale. On l'observe particulièrement dans les localités où l'on trouve des herbages riches et abondants, tels que les plaines basses de la Normandie, de la Hollande, du Holstein, etc.; ou bien dans certains pays de montagnes comme en Auvergne et en Suisse, qui sont couverts de pâturages abondants et substantiels, et où les terres ne pourraient avoir une destination plus avantageuse et donner des produits plus faciles à récolter. On rencontre encore ce système en pleine vigueur dans des contrées peu avancées en agriculture, où le système pastoral est encore en honneur, où les terres, même les plus fertiles et les plus avantageusement situées, sont abandonnées au paturage, et où l'on trouve facilement à louer celles-ci pour nourrir des troupeaux, qui forment tout le capital fixe d'exploitation d'un assez grand nombre d'éleveurs de ces contrées.

Depuis qu'il s'est formé dans les villes ou au sein des fermes elles-mêmes des *établissemens industriels et des fabriques*, tels que des distilleries, des féculeries, des fabriques de sucre de betteraves, dês huileries, etc. dont les résidus abondants et vendus à bon compte peuvent servir à l'alimentation ou a l'engraissement des animaux domestiques, on a vu aussi se former des établissemens où, sans culture de terres, on s'est livré à la production animale avec des profits assez constans.

La production du poisson dans les *étangs* toujours en eau, qui appartient encore à ces ystème économique, demande, pour être dirigée avec quelques chances de succès, un concours de circonstances qu'un de nos plus habiles collaborateurs a cherché à faire connaître et apprécier dans l'article de ce volume qui est consacré aux étangs (pag. 179). Il en est de même de l'éducation et de l'engraissement des *petits quadrupèdes* et *oiseaux domestiques*, qu'on trouve souvent profitable en achetant à autrui leurs alimens, mais qui ne forment qu'une branche infiniment restreinte de l'économie rurale.

3° *Du système mixte.* Dans un système mixte d'économie rurale, on se livre simultanément à la production végétale et animale dans un rapport infiniment variable, mais qui, dans les établissemens ruraux dirigés suivant les bons principes de la culture alterne, est soumis, comme nous le savons déjà, à des règles généralement fixes.

Les *circonstances* qui peuvent engager un entrepreneur à faire choix d'un système mixte d'économie rurale, le seul qui nous occupera dans la suite de cette section, sont celles qui se présentent le plus communément dans la direction des établissemens ruraux. Ainsi c'est tantôt la nécessité de produire soi-même les engrais destinés à réparer l'épuisement des terres, tantôt la nature et l'exposition diverses des terrains qui composent le domaine, leur état d'amélioration, la nécessité de multiplier, varier et perfectionner les produits de l'établissement et de leur trouver un débit plus sûr et plus étendu sous une forme que sous une autre, les profits qu'on peut recueillir en transformant en d'autres denrées et en donnant une valeur vénale à certains produits qui n'en ont aucune ou une très faible sous leur première forme ou qui ne peuvent en cet état être offerts aux consommateurs ou mis à leur portée, etc. Toutes causes intéressantes sans doute, mais dans la discussion desquelles nous ne pouvons entrer ou sur lesquelles nous reviendrons en nous occupant du plan de culture.

§ II. — Du système de culture.

On comprend que toutes les branches de l'économie agricole, pouvant entrer pour une part plus ou moins importante dans l'exploitation d'un domaine par le système mixte, il y a un grand nombre de combinaisons possibles qui constituent chacune ce que nous avons appelé un *système de culture*.

Les *principales branches de l'économie agricole*, qui peuvent entrer dans ces combinaisons ou concourir au système de culture qu'on adoptera sur un établissement rural, sont 1° la culture des terres arables; 2° celle des prairies naturelles et permanentes; 3° les pâturages; 4° celles de certains végétaux industriels, tels que vignes, oliviers, arbres à fruit, etc.; 5° les bois et forêts; 6° les étangs alternativement en culture et eau.

Les *causes les plus puissantes* qui pussent déterminer un administrateur à consacrer certaines positions de son domaine à telle ou telle branche de l'économie agricole, sont les mêmes que celles qui viennent d'être énumérées en nous occupant du système économique, surtout lorsque le domaine, soit par sa position, soit par les différentes circonstances qu'il présente, se prête à l'exploitation de plusieurs de ces branches et promet de les rendre fructueuses.

Plusieurs autres causes peuvent aussi influer sur cette détermination, et parmi quelques-unes de celles qui peuvent se présenter le plus généralement, nous citerons comme exemples la nécessité, dans certaines localités, d'établir des plantations de bois et forêts pour former des abris et se garantir des vents destructeurs ou nuisibles à la végétation ou pour procurer aux terres du domaine une fraîcheur salutaire et s'opposer à leur trop grand desséchement; le besoin de rassembler dans des étangs des eaux qui pourraient causer des ravages et de leur donner un emploi utile pour les irrigations ou pour faire marcher les machines de fabriques agricoles, ou se procurer les eaux nécessaires à tous les besoins du service; l'obligation d'établir une rigoureuse distribution des travaux annuels, enfin des rapports tout particuliers de commodité agricole et administrative ou de localité, etc.

Néanmoins, nous ferons observer que, considérées comme parties d'un système de culture, les diverses branches de l'économie agricole ne paraissent avoir entre elles qu'un très *petit nombre de rapports nécessaires*, et que ce n'est que lorsqu'on les étudie relativement au plan de culture ou d'aménagement qu'il convient d'appliquer à chacune, qu'on voit s'établir pour plusieurs d'entre elles des rapports intéressans, dont nous avons déjà eu occasion de parler lorsque nous nous sommes occupés de l'estimation des domaines ruraux (pag. 346) et de la production des engrais (pag. 479).

§ III. Du plan de culture.

Nous avons donné le nom de *plan de culture* au mode particulier au moyen duquel on dirige chacune des branches dont se compose l'économie agricole, et à la combinaison théorique et pratique qui doit servir le plus immédiatement à tirer des fruits de la terre.

Déjà, dans divers livres de cet ouvrage, on a traité avec beaucoup de détail du plan de culture et d'aménagement des bois et forêts, ainsi que des méthodes de culture applicables aux prairies, aux arbres, aux arbustes et arbrisseaux qui ont des applications indus-